



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2025-1797293

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 08/01/2025

Intitulé du poste (F/H):

Agent d'accueil, de médiation et de surveillance (F/H)

Responsable de jour

Arc de triomphe

Catégorie statutaire : C

**Corps : Adjoint technique d'accueil,
de surveillance et de magasinage**

Code corps : AASM

Groupe RIFSEEP : 1

Grille CMN : 1

**Métier cadre de gestion : Agent
d'accueil et de surveillance**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Culture et patrimoine

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

CUL02 B

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Arc de triomphe – 75008 Paris

Missions

Au sein de l'équipe d'accueil et de surveillance de l'Arc de triomphe, l'agent d'accueil, de médiation et de surveillance (H/F) accueille et informe les visiteurs, concourt à la bonne présentation du monument, assure la sécurité des personnes et du monument et la sûreté des collections.

En tant que responsable de jour, l'agent pilote l'activité des personnels d'accueil et surveillance sur le terrain et il est le représentant de proximité pour toutes les questions liées à la sécurité et la sûreté des personnes et du monument.

Activités principales

En matière d'accueil et de médiation auprès des publics :

- Il accueille, oriente et informe les visiteurs ;
- Il porte une attention particulière aux publics spécifiques (handicapés, scolaires ...) qu'il assiste en fonction des besoins ;
- Il régule les flux à l'entrée et dans le monument ;
- Il contrôle les titres d'accès au monument ;
- Il fait la promotion des outils de visite auprès des visiteurs (visites commentées, brochures, borne interactive, application de visite ...) et les aide dans leur utilisation ;
- Il conduit des visites commentées.

En matière de sécurité et de sûreté :

- Il veille à la sécurité des visiteurs, du monument, du matériel et des collections ;
- Il procède aux contrôles Vigipirate des visiteurs en utilisant tous les moyens techniques mis à disposition ;
- Il assure des rondes régulières dans l'enceinte du monument et fait appliquer le règlement de visite ;
- Il applique et fait appliquer les consignes dans les situations d'urgence ;
- Il porte secours aux personnes et aux biens en appliquant les consignes de sécurité ;
- Il veille au bon déroulement des manifestations temporaires et des événements organisés ;
- Il veille à la sécurité des travaux.

En matière de présentation et d'entretien du monument :

- Il veille à la propreté des espaces de travail et de visite et peut être amené à assurer l'entretien courant des espaces ;
- Il contribue à la petite maintenance.

En tant que responsable de jour, par roulement :

- Procéder au contrôle des arrivées des agents et coordonner leur travail sur le terrain
- Ajuster le dispositif de surveillance du jour aux circonstances (absences, évènements, travaux ...) et adapter le planning posté en conséquence
- Etablir le planning posté du lendemain à l'aune des informations disponibles, préparer le registre d'émargement et remplir le tableau des roulements
- Produire et afficher la signalétique nécessaire en fonction des circonstances
- Produire les consignes particulières pour le lendemain
- Effectuer les remplacements des postes en cas de nécessité
- Former les nouveaux arrivants dans le service (vacataires et permanents) et participer à la formation continue des agents du service
- Contrôler l'état du SSI
- Conduire et contrôler l'évacuation du monument et s'assurer de la vérification de tous les espaces avant de procéder à la fermeture
- Contrôler les prêts de clés et l'attribution des badges visiteurs et badges de prêts
- Alerter ou reporter les situations au cadre de permanence en cas de nécessité
- Consulter l'application « Affluences » et s'assurer du respect de la jauge dans le monument

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Connaissance des techniques et des règles essentielles en matière de sécurité – sûreté des ERP : maîtrise ;
- Connaissance des techniques d'accueil et de gestion de conflit : expert ;
- Connaissance des techniques de secours aux personnes : maîtrise ;
- Connaissance de langue étrangère : maîtrise (anglais courant obligatoire, d'autres langues utiles).

Savoir-faire :

- Capacité à agir avec sang-froid et à gérer une forte affluence en continu ;

- Répondre aux attentes et aux spécificités des différents publics ;
- Savoir détecter des situations dangereuses, intervenir avec rapidité dans le respect des procédures et gérer les situations difficiles ;
- Rendre compte à sa hiérarchie ;
- Capacité à travailler en équipe.

Savoir-être :

- Sens du contact et de l'accueil, savoir aller à la rencontre des publics ;
- Bonne présentation et maîtrise de l'expression orale ;
- Disponibilité, écoute et respect à l'égard du public et des collègues

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Présidé par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 470 agents ont accueilli plus de onze millions de visiteurs en 2023.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats,

marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

L'Arc de triomphe est le monument le plus fréquenté du réseau et accueille plus d'un million et demi de visiteurs par an venus du monde entier. Répartis entre l'équipe administrative et les services de billetterie, de boutique et d'accueil et surveillance, une centaine d'agents concourent à l'ouverture du site de 10h à 23h tous les jours.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité de l'administrateur et rattaché hiérarchiquement au chef de service de l'accueil et de la surveillance et ses adjoints. En nocturne, rattachement opérationnel au cadre d'astreinte.

Liaisons fonctionnelles : Encadrement fonctionnel des équipes d'accueil et de surveillance en l'absence de l'encadrant. Visiteurs, intervenants extérieurs, services du monument et du siège.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie C (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
Rémunération comprise **22938€ et 24520€ bruts annuels, hors primes/ travail dominical...**
La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels.
Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur.
- Emploi posté, soumis à obligation de travail dominical ; horaires variables en journée et en nocturne (17h30 à 23h équivalent journée) ;
- Travail certains jours fériés et lors d'opérations fédératives ;
- Travail en extérieur régulier, y compris en cas de mauvais temps, avec fourniture d'équipements de protection individuelle ;
- Tickets restaurant et réfectoire sur place ;
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Qui contacter ?**Informations :**

Monsieur Arnaud VUILLE, administrateur de l'Arc de triomphe : arnaud.vuille@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 08/02/2025** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail : recrutement@monuments-nationaux.fr

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.